

Legend, Bibl. Hell. XV-XVI, 4, σ. 64-65.

Βεργίνιος

Ἰ' Α 88 Ε 05

γνώ τοῦ Legend περιγράφοντος, ἔνδ' αὐτῷ. (αφ. 582) τὸ βιβλίον ὑπό τι-
τον «Plutarchi libellus de FLUVIORUM ET MONTIUM... Persiis... MDLVI», ἐν-
δίδεται ἡ μάλιστα ἐπιστολή (1569) τοῦ François, duc d'Alençon πρὸς τὸν
ἰδρυτὴν τοῦ Charles IX. :

« Depuis quelques jours, Angelo Vergesio, un de vos escrivains, seroit allé
de vie à trépas sans avoir laissé aucuns enfans ou héritiers, vous estant
par ce moyen tous et chascuns ses biens acquis par droict d'aubeyne.
Et d'autant que ledict Vergesio estoit Grec de nation, ayant laissé
plusieurs livres de la langue grecque, monsieur Dozat, votre lecteur



ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

✓

en grec, m'auroit requis vous supplier, en sa faveur et recognoissance
des services qu'il vous a faictz et fait journellement, lui vouloit
faire don dudict droit d'aubeyne, non tant pour le prouffit qu'il
espère tirer des biens délaissiez par ledict Vergesio, mais pour les
livres en langue grecque, en laquelle il vous fait service, desquelz
il pourra cognoistre quelque chose pour l'instruction de ses disci-
ples et auditeurs. Qui est cause, Monseigneur, que je vous supplie
très humblement lui vouloit accorder le dict droit, et, attendant
sur ce vostre volonté, j'e prieray le Créateur vous donner, Mon-
seigneur, en parfaicte santé, très bonne, très longue et très
heureuse vie.

Paris, ce dernier jour de avril 1568

vostre très humble et très obéissant frère et serviteur, FRANÇOIS



Legrand, Bibl. Hell. XV-XVI, 4, p. 64-65.

(B)

Βεργίσιος
"Αρχαίος"

Ἐν βουλῇ τῇ ὑπὸ τοῦ Legrand συνηγοῦται.

« Cette lettre a une grande importance et nécessite quelques observations.

» D'abord, elle nous renseigne d'une façon précise sur la date du décès d'Ange Vergèce. L'illustre calligraphe mourut en avril 1569.

» Ensuite, il y est déclaré que le défunt ne laissait ni enfants ni héritiers. Dans le billet publié plus haut, sous la notation A [ἐν δ' αὖ, c. 60-61: Ἐπιστολὴ Ἀρχαίου Βεργίου, πρὸς ἀνὴρα μόνον (Cod. Paris. lat. gr. 10327, f. 106 v)], Ange Vergèce parle d'un sien neveu, copiste comme lui, et qui, d'après le contexte, habitait sûrement Paris. Ce billet n'étant pas daté, rien n'empêche d'admettre que ledit neveu était mort avant son oncle.

✓

Mais, d'un autre côté, Nicolas Vergèce, fils d'Ange Vergèce, vivait encore en avril 1569, puisque il collabora à un petit recueil de poésies, «Le Tombeau de messire Gilles Bourdin», publié en 1570.

» L'assertion catégorique de cette lettre du duc d'Alençon, suivant laquelle Ange Vergèce n'aurait pas laissé d'enfant, est donc inconciliable avec ce que nous savons par ailleurs et me paraît constituer, dans l'état actuel de nos connaissances, un problème insoluble. Souhaitons que quelque nouvelle découverte vienne faire la lumière sur ce point d'histoire littéraire. —